CONTESTATION DE LAPRAIRIE

La cause de l'élection contestée de Laprairie a été appelée hier matin devant l'honorable juge Loranger.

M. Préfontaine produit une troisième déclaration signée par M. Odilon Goyette, admettant que des manœuvres frauduleuses ont été commises par ses agents hors sa connaissance, mais se réservant le droit de contredire toute preuve de corruption personnelle.

Cette déclaration est accompagnée d'un affidavit du médecin constatant que le défendeur est gravement malade et ne peut s'occuper de sa cause avant au moins une quinzaine de jours.

M. Préfontaine demande que la cause soit ajournée.

L'honorable juge Loranger dit qu'il est prêt à rendre jugement sur la motion présentée par les avocats du requérant pour permission d'ajouter de nouveaux articles à son articulation de faits. Ces articles que l'on propose d'ajouter sont de deux sortes. Les uns allèguent corruption par les agents du défendeur. La motion n'est pas accordée quant à ceux là, parce que la preuve de telle corruption est faite et que la déclaration produite par le défendeur, il y a un instant, est suffisamment explicite. Mais il y a lieu d'accorder des articulations supplémentaires qui allèguent corruption personnelle. C'est une question d'intérêt public et jamais permission d'ajouter telles articulations n'a été refusée : il n'y a pas un précédent dans ce sens. La motion est donc accordée quant à ce qui concerne les faits de corruption personnelle et rejetée quant à ce qui se rapporte à la corruption par les agents du défendeur.

L'honorable juge dit qu'il est disposé à accorder la requête de l'avocat du défendeur pour ajournement de la cour, vu les documents produits.

L'honorable M. Lacoste dit qu'il désire demander au tribunal des sommations contre l'honorable M. McShane et M. Aimé Bourassa, en rapport avec le témoignage de ce dernier en cette cause mais qu'il n'est pas prêt à le faire le jour même.

Le juge dit qu'il siégera mercredi pour la contestation de Verchères et qu'il sera prêt à l'entendre ce jour-là. L'on fixera aussi la date à laquelle la contestation se continuera.

Les détectives de Montréal

Récits des détectives américains

L'enquête préliminaire

Arrestation de Plante

Détails

Voici comment le détective Maxwell raconte les relations qu'il a eues avec les détectives voleurs.

Il y a eu samedi huit jours, je suis arrivé à Montréal avec une lettre du détective Flynn adressée à Wilson, constatant que j'étais le "bon briseur de coffre-forts" que Fahey lui avait demandé pour l'utiliser. Je rencontrai Fahey dans la chambre de Wilson, au No 14 de l'hôtel Richelieu et je lui fus présenté sous le nom de "Craig," de Boston. Nous parlâmes de différentes choses et finalement Wilson dit à Fahey "Craig écoute beaucoup mais il n'est pas grand parleur." Fahey alors découvrit ses projets et nous nous mîmes à parler du vol du Grand Tronc. Il dit que c'était une affaire manquée, car au lieu de $1200 ils auraient dû avoir $7,000 ou $8,000.

"Frank, tu faiblis, mon vieux," dit Fahey à Wilson, et je me tournai de son côté, à mon tour, en disant : "Frank, qu'est-ce que cela veut dire? Je ne t'ai jamais pris pour un poulet, m... " Wilson répondit : "J'ai craint Bureau. Il était ivre, et l'imbécile nous a cause bien des ennuis.

Il essaya d'allumer le feu mais il était tellement maladroit qu'il ne faisait rien de bon. Vous savez, Fahey, que Bureau reculait trop vers la porte et qu'il nous disait de ne pas faire de bruit, d'une voix un peu trop élevée."

—J'espère que nous ferons une meilleure affaire la prochaine fois "dit Fahey" et que Craig ne sera pas aussi mou que vous."

Puis ils sortirent tous les trois pour se promener.

Nous rencontrâmes le lendemain soir Fahey et Naegle à l'hôtel Richelieu et Naegle alla à l'hôtel de ville et revint avec Bureau. Je lui fus présenté. Il envoya Frank Wilson au diable en blasphémant. "Il y avait $8,000, dit-il, et tu pouvais aussi bien les prendre."

Fahey dit en notre présence : "Dites donc, la meilleure affaire est d'aller dans la galerie de peintures de Sir Donald Smith. C'est aussi facile à faire que de traverser la rue. Il est actuellement à Toronto où il assiste à l'exposition.

Smith a payé $68,000 pour ses tableaux et il donnera bien $5,000 pour les recouvrer. Nous partagerons l'argent.

Nous sortimes et Fahey et Naegle me désignèrent le magasin de Bessette et Lefort, rue Notre-Dame ; j'y entrai et je voulais marchander des fourrures. Je jetai un coup d'œil sur le coffre-fort. On me dit que les fourrures avaient été vendues le vendredi précédent. J'en informai Fahey.

Nous nous rendîmes ensuite au Bodega et au restaurant Walker. Je vis les coffres forts et Fahey me demanda si je pouvais les ouvrir.

Nous allâmes aussi au bureau des chars urbains, rue Craig. Fahey me dit qu'il y avait là une bonne affaire à faire, ainsi que dans un magasin d'épiceries en gros près du marché Sainte-Anne où Bureau était de garde la nuit.

Naegelé et Fahey me dirent de ne pas avoir peur, car même en cas d'arrestation ils me feraient sortir de prison, car ils en avaient la clef.

Le lendemain soir Naegle me fit remarquer un magasin de bijouteries, rue Saint-Laurent, et Wilson demanda quel était le constable de garde à cet endroit, Naegle répondit ; "Tout va bien, j'ai arranzé cela avec lui." Il ajouta que l'affaire était bonne à cause de l'assortiment nouveau reçu pour les fêtes.

Wilson nous accompagnait toujours.

Le détective Wilson raconte ainsi le vol de la gare Bonaventure.

"Après que le complot fut formé, nous nous sommes rendus là et Bureau ouvrit la voûte avec une clef. Il était entendu qu'on prendrait tout ce qu'il y avait et j'entrai dans la voûte avec un autre."

—Quel était cet autre homme ?

—Je ne puis vous le dire. Celui qui était avec moi prit les boîtes et j'étais témoin du vol. Fahey et Naegle étaient en dehors de manière que s'il y avait quelque surprise, on fût protégé. Nous avons pris $1210 et cette somme fut ensuite divisée.

—Qu'avez-vous fait de votre part ?

—Je l'ai remise au détective du Grand-Tronc. Ensuite, je retournai à Boston et Fahey m'écrivit, me demandant de lui envoyer un homme de première classe. Maxwell lui fut envoyé sous le nom de Craig. Nous avons écrit, à la demande de Fahey, No. 201 rue Saint Denis et nous avons eu des réponses à nos lettres, ces lettres n'étaient pas signées, mais je crois que nous pourrons faire très bien identifier l'écriture

Le détective Flynn déclare que lorsqu'il fut chargé de la cause, il s'aboucha avec Wilson et se rendit à Boston. Wilson et lui étaient à Boston ensemble. Il s'est procuré les lettres de Fahey dans l'hôtel Adams. Il écrivit à Fahey au No 201 rue Saint Denis et reçut une réponse adressée à Wilson, dans laquelle étaient ces paroles : "Comment vont les affaires du Grand-Tronc ? La voie est préparée, il n'y a aucun danger. Prévenez votre homme et venez ensemble, si vous pouvez avoir les outils."

Wilson revint à Montréal ; je retins les services de Maxwell et l'envoyai à sa suite. Ces hommes ne se connaissaient pas avant de venir ici. Je suis ici depuis lundi de la semaine dernière.

Maxwell dit qu'il s'est beaucoup amusé depuis quelques semaines.

M. Flynn est depuis dix-neuf ans à l'emploi du Grand-Tronc ; il a été quatorze ans employé comme détective et trois ans comme conducteur entre Toronto et Belleville et deux ans comme agent.

Hier matin, dès neuf heures et demie, une foule compacte se tenait aux abords du Palais de Justice et de l'Hôtel de Ville pour assister à l'arrivée des prisonniers.

L'attente fut longue, et quand vers dix heures et un quart on signala les voitures venant de la prison, une poussée se produisit et tout le monde se porta vers la porte conduisant à la cour de police.

Fahey et Naeglé, enchaînés tous les deux descendirent les premiers, puis Bureau, accompagné du député grand connétable, M. Bissonnette, fils. Des exclamations se firent entendre et il faut reconnaître qu'elles étaient unanimes contre les prisonniers.

Aussitôt descendus de voiture, Fahey, Naeglé et Bureau furent conduits dans la chambre des grands jurés où l'enquête a été tenue à huis-clos par M. Desnoyers, chargé pendant le mois des enquêtes préliminaires, mais les couloirs du palais furent aussitôt encombrés et force fut aux messagers et aux constables de faire sortir la foule plusieurs fois.

On descendait par un escalier, mais on remontait par l'autre, d'aucuns même faisaient le tour par les cours civiles et cinq minutes plus tard le même encombrement se produisait.

Le bureau de M. le juge Dugas était envahi, et, de tous côtés, on ne voyait que gens voles autrefois qui venaient aux nouvelles pour savoir si les prisonniers n'auraient pas déclaré être les auteurs des vols commis chez eux.

Les détectives MM. Flynn, Maxwell et Wilson étaient l'objet d'une curiosité bien naturelle et nous avons remarqué MM. Julien et Brodeurs, les artistes bien connus, prenant des croquis des policiers américains.

L'enquête se fait à huis-clos mais malgré qu'on le sache chacun cherche à avancer quand même et on est heureux de voir la porte de la chambre dans laquelle se trouve les prisonniers et où a lieu l'examen préliminaires,

Dans la chambre des grands jurés M. le juge Desnoyers occupe le haut bout de la grande table, à sa droite se trouvent M. Kerr, avocat de la compagnie du Grand Tronc, puis M. Saint-Jean, avocat de Bureau, et derrière lui est assi Bureau.

A sa gauche, est placé M. Arthur Globensky, avocat de Fahey et de Naeglé.

Le premier témoin entendu a été M. John Stone, employé de la compagnie du Grand Tonc, qui décrit l'endroit où le vol du 31 octobre a été commis ; son examen est relativement de peu d'importance.

Quand le constable Bureau, l'un des prisonniers, a été amené samedi devant le magistrat de police, il a commencé à entrer dans la voie des aveux.

Il a déclaré que c'était lui qui avait remis à Fahey la clef du coffre-fort de la gare du Grand-Tronc et qu'il avait assisté au vol.

Il a dit de plus que si on voulait le conduire à trois milles de la ville, a un endroit qu'il désignerait il révélerait certaines choses qui pourraient rapporter plusieurs milliers de piastres à la corporation.

Quand il eut fini de parler on fit entrer Fahey dans le bureau du magistrat, mais en voyant le detective arrêté, il dit aussitôt :

—Je retire tout ce que j'ai dit.

Hier, M. Alexandre Dufresne a reconnu comme lui appartenant le diamant que lui a présenté le détective Wilson et qui lui a été volé.

On sait que le 7 novembre dernier, M. Dufresne se trouvait à l'hôtel Peloquin, au Sault au Récollet, quand il fit la rencontre de Naeglé et de Plante, gardien de nuit : il leur montra sa bague, contenant un diamant évalué à $200 et après être passée de main en mains la bague disparut tout a coup. Des recherches furent faites, on fouilla tout le monde, Naegle et Plante y compris, mais on ne put rien trouver.

C'est alors que Mr Dufresne accusa Naeglé et Plante d'être les auteurs du vol. Ceux-ci se recrièrent et prirent le lendemain chacun une action en dommage au montant de $1000 contre M. Dufresne.

Les soupçons de M. Dufresne semblent cependant bien fondés, car Naeglé remit il y a quelques jours au détective Wilson le diamant qui ornait la bague en lui demandant de le vendre aux Etats Unis.

Wilson conserva la pierre precieuce et la montra hier à M. Dufresne, qui la reconut parfaitement à certains défauts et marques.

On dit, et nous donnons cette rumeur sur toutes réserves, qu'un des détectives arrêtés ne se contentait pas de voler, mais qu'il pratiquait le chantage d'une maniere systematique.

Pendant plusieurs mois, ce détective arrivait le soir dans un restaurant fréquenté parfois par une société un peu mêlée et qu'il exâminait avec attention les personnes qui entraient et soupaient avec des femmes du demi monde.

Quand il remarquait aussi un citoyen occupant une certaine position dans la société, il prenait note de son nom, et, quelques jours plus tard, la personne en question recevait la visite d'un homme ou d'une femme qui l'informait que sa conduite allait être dévoilée à sa famille si on ne prenait pas des arrangements.

La position était grave et pour éviter le scandale le citoyen compromis payait $100, $200, $300 et même, selon sa position de fortune pour acheter le silence de ses exploiteurs.

Ce genre d'affaires rapportait beaucoup, paraît-il, mais quand la chose parvint aux oreilles du propriétaire du restaurant, il mit le détective à la porte, avec ordre de ne plus se présenter à l'avenir.

Le rôle joué par Wilson dans cette affaire a été, paraît il, soupçonné par deux personnes, le détective Kellert et un hôtelier de la rue Bleury, qui en voyant Fahey et Naegle en compagnie du détective américain, se doutèrent que celui-ci filait les deux autres et agissait comme mouton.

Cependant Fahey, fort des pseudo-révélations que lui avait faites Wilson, ne se défiait nullement et avait pleine confiance en son ami qu'il croyait toujours être son complice.

Samedi matin, quand les trois prisonniers étaient réunis dans le bureau du magistrat de police, celui-ci après les avoir interroge, fit entrer M. Maxwell et lui dit :

—Eh bien, M. Maxwell, c'est le moment de parler, qu'avez-vous à dire ?

En voyant le nouvel arrivé qu'ils connaissaient sous le nom de "Craig," Naeglé et Fahey crurent qu'il était arrêté également, cependant ce nom de Maxwell que lui donnait M. Dugas les déroutait, mais leur étonnement augmenta bien plus quand ils entendirent la réponse de leur ex-allié.

"M. le magistrat j'ai l'honneur de vous dire que ces trois messieurs, que je connais depuis quelques jours, sont des voleurs."

Une bombe éclatant près d'eux n'aurait pas fait plus d'effet sur les prisonniers que n'en fit cette déclaration, cependant Fahey se remit le premier et dit : "Tout cela n'est qu'une conspiration."

M. Maxwell le regarda bien dans les yeux et lui dit froidement.

—Je vous connais et l'affirme ce que je dis.

L'enquête va continuer de jour en jour. Naegelé est dans le corps de police depuis 1882 ; il a été deux ans comme sergent au poste No 3. Plus tard il entra dans le corps des détectives. Son nom est devenu célèbre dans l'affaire de Fauteux. On sait que Fauteux, forçat du pénitencier, s'était évadé et toute la police était a ses trousses. Lapointe et Naegelé le trouvèrent sur la rue Mignonne ; Naegelé l'étendit mort raide au moment où il allait brûler la cervelle a ce brave Lapointe.

Plus tard, Naegele suivit deux émigrants anglais, voleurs, jusqu'à Manchester, E. U. Il réussit à les amener au Canada sans les les procédés d'extradition.

Naegelé a été habile pour l'arrestation du géant George Boarque, condamné au pénitencier pour vol de grand chemin.

Il a opéré l'arrestation d'un nommé Thomas Lee, impliqué dans un vol chez Hopgson, Summer et Cie. Cet individu a été condamné à quatorze ans de pénitencier.

Il a aussi suivi avec le détective Arcand les traces d'un voleur de chevaux à Saint-Laurent, jusqu'a Cornwall. Le prisonnier a été envoyé au penitencier pour sept ans.

Edouard Plante, constable spécial, a été arrêté vers une heure hier après-midi, pour complicité avec Naeglé, dans le vol de la bague de M. A. Dufresne. Le grand-connétable Bissonnette et le député-grand-connétable Champagne ont opéré l'arrestation au domicile de Plante.

Quand Naegelé fut arrêté, vendredi soir, par le grand connétable Bissonnette, il demanda pourquoi on l'arrêtait. M. Bissonnette lui répondit que c'était pour le vol commis à la gare Bonaventure. "Mais vous savez que je suis innocent, répliqua Naegelé." Il se tut ensuite. On trouva sur lui un revolver a sept coups.

Quand M. Bissonnette dit à Bureau pourquoi il l'arrêtait, ce dernier s'écria : "Grand Dieu ! arrêté pour cela !"

Le détective Fahey, arrêté à l'hôtel Richelieu, n'a pas dit un mot quand le grand connétable lui dit qu'il était accusé de vol au Grand Tronc, mais il parut atterré.

Plante dit qu'il n'est pas coupable de ce dont on l'accuse et se fait fort de prouver son innocence.

Mme Naegelé et Mme Bureau sont allées voir leurs maris en prison. Mme Fahey, qui est malade depuis longtemps, a été vivement affectée par l'arrestation de son mari.

LA MAIRIE

POUR 1888

Aux Electeurs DE LA Cité d'Ottawa

Mesdames et Messieurs,

Il existe dans Ottawa comme dans d'autres grandes villes de la Confédération, une coutume respectée par le temps d'accorder au premier magistrat de la cité un second terme d'office.

Dans la courte période d'une année il n'est presque pas possible d'accomplir autant qu'on le voudrait. Je viens donc vous demander un renouvellement de la confiance que vous m'avez si généreusement accordée en janvier.

L'année dont la fin approche rapidement a été remplie d'évènements très importants et a vu s'opérer de grands et rapides développements dans le progres et la prospérité de notre ville.

La célébration cette année du jubilé de la reine dont les fêtes ont duré deux jours à Ottawa, a eu un grand succès ; ces fêtes ont été une occasion de grandes réjouissances non seulement pour les citoyens d'Ottawa, mais aussi pour les habitants des districts circonvoisins.

Exposition permanente

L'exposition provinciale qui s'est tenue ici cette année, a eu, en définitive un résultat satisfaisant pour tous, et a contribué à diriger l'attention de nos concitoyens, en faveur de la fondation d'une exposition industrielle permanente a Ottawa. Une grande partie de l'ouvrage préliminaire a déja été entrepris, et des souscriptions pour un montant de plus de $800,000, sont déja assurées.

Si je suis de nouveau honoré de votre confiance, je ferai dans l'avenir comme j'ai fait dans le passé, c'est-à-dire que je donnerai tout le concours possible pour favoriser et faire réussir un projet si louable.

Améliorations

Toutes les améliorations faites pendant l'année par le bureau des Travaux ont été d'un caractère durable et permanent. En voici la nomenclature :—

	Milles.
Chemins macadamisés	8.61
Chemins en graviers	0.41
Nouvelles rues ouvertes et nivelées	1.87
Trottoir transversal de six pieds 3 pouces	2.21
Trottoir transversal de 8 pieds	0.37
464 pieds lineaires de pavage en granit aux Chaudières	
Sept traverses en granit	

Département du feu et de l'eclairage

En prenant possession de ma charge en rapport avec le comité du feu et de l'eclairage, j'ai continué les négociations déja commencées avec le ministre des travaux publics pour la construction et l'équipement d'une station centrale pour le feu, et j'ai obtenu en consequence un don de $15,000, de la part du gouvernement. Des plans ont été pris et le contrat accordé. A la fin de cette année l'édifice sera terminé, complètement équipé et aménagé, accordant ainsi une plus grande protection aux propriétés de valeur situées dans la partie centrale de la cite.

Pendant l'été, je suis allé conjointement avec les membres du comité du feu et de l'eclairage, auprès de l'honorable ministre des travaux publics, pour obtenir de lui des lumieres additionnelles pour le quartier New-Edinburgh. Je suis heureux de dire que quatre lumieres electriques ont été accordées pour la rue Ottawa et la rue MacKay, a la condition que la cité ajouterait deux lumieres a cette rue. Six lampes additionnelles seront en consequence en operation avant la fin de ce mois. Ces lampes, avec huit autres mises par le gouvernement sur la rue Wellington feront un total de 232 lumieres dans la cite. Quelques autres lampes devenues necessaires seront ajoutees prochainement aux differents quartiers, ce qui une fois complete nous donnera l'orgueilleuse satisfaction d'être la cité la mieux eclairée de la confédération.

Je suis maintenant en négociation avec le ministre des chemins de fer et canaux, pour faire eclairer les ecluses et le canal du bassin, a l'électricite, negociations qui, je l'espere, auront un resultat satisfaisant.

Evaluation

Je suis heureux de pouvoir déclarer que l'évaluation et la population de la cité ont augmenté. L'évaluation totale pour 1888 est de $14,337,815. L'augmentation totale sur 1887 est de $1,551,440. La population pour les annees dernières est comme suit :

1885	1886	1887
32,847	34,753	35,500

Les preuves de prospérite sont des plus réjouissantes, mais ne sauraient nous donner plus de satisfaction que le fait suivant parfaitement établi : que durant les trois années ci-dessus mentionnées près de $2,000,000 ont été placées dans la construction de maisons dans Ottawa.

Departement des finances

Comme l'état financier annuel ne sera pas prêt avant le 15 janvier prochain, je ne suis pas prêt a dire quelle sera la position financière exacte, mais les contribuables auront la satisfaction d'apprendre que l'argent a été judicieusement employé a des travaux d'un caractere durable, et a des améliorations permanentes d'une grande nécessité.

Aqueduc

Notre système d'aqueduc a été grandement étendu dans le cours de l'annee. On a pose neuf milles en longueur de tuyaux principaux et trois milles de services, et l'on a ajouté quarante neuf borne fontaines.

Ces extensions augmenteront le revenu annuel pour 1887, de près de $8,000. Le revenu total pour 1887 perçu jusqu'a present s'eleve a $109,486.

L'agrandissement du château d'eau a été commencé et sera complété l'annee prochaine.

Conjointement avec le président et l'ingénieur de l'aqueduc je suis entré en négociations satisfaisantes avec le ministre de l'Agriculture pour l'extension de l'aqueduc jusqu'à la ferme expérimentale. Ces négociations ont été ratifiées par le conseil, et le service de l'eau est maintenant complete, le gouvernement ayant payé la moitie des frais encourus.

Le revenu de cette source sera d'au moins $100 par année, avec augmentation annuelle probable outre le revenu incidentel provenant des consommateurs sur la route.

Télegraphe d'alarme

Le système de télégraphe d'alarme pour le feu a été étendu, cette année, jusqu'a New-Edinburgh. Il y a actuellement en tout 60 boites, 12 cloches, et 35 milles en longueur de fil télégraphique. Le systeme adopté récemment de tenir les clefs dans des boites couvertes en vitre a été trouvé d'une grande commodité et fonctionne avec satisfaction.

Marches

La charge d'inspecteur des marchés a été abolie, cette année, et la garde des marchés comme la collection des loyers d'étaux ont été transferées au departement de la Police. Ce nouvel arrangement a donné satisfaction et diminué considerablement les dépenses.

Protection par la Police

Si vous m'honorez de nouveau de votre confiance, je favoriserai la construction d'une nouvelle cour et station de police près de l'hôtel-de-ville. Il a été constaté que la station de police actuelle est impropre au point de vue sanitaire et pour autres raisons. Le loyer que l'on paie pour l'édifice actuel couvrira presque l'intérêt sur le coût d'une nouvelle construction.

En vue de l'extension probable des limites de la cité, je suis favorable à l'adoption du systeme de police en patrouille. Accompagné par plusieurs echevins, j'ai visité la cité de Hamilton, il y a quelques mois, et j'ai examiné le systeme en vogue dans cette cité. M'étant mis au courant de tous les détails, j'ai acquis la confiance que ce systeme fonctionnera avec avantage dans Ottawa.

Annexion

Un comité ayant été nommé pour considérer l'opportunité d'annexer à la ville les districts environnants, en même temps que pour faire une nouvelle distribution de quartiers, son rapport est maintenant devant le conseil pour discussion et adoption.

Reglements

Par résolution du conseil, la codification des reglements de la cite a été entreprise et se poursuit maintenant ; tout contribuable qui a les interêts de la societe a cœur approuvera la dépense faite en rapport avec cette réforme d'une si grande utilite.

Parcs et ponts

Je suis favorable à l'établissement de parcs dans les parties Est et Ouest de la cité sous l'autorité de "l'Acte des parcs d'Ontario," et cela à une date prochaine, alors que l'on peut acheter le terrain à l'arpent et non pas au pied. Je suis fortement en faveur d'un pont interprovincial sur la riviere Ottawa, et d'une gare centrale de chemins de fer pour tous les chemins de fer actuels et projetes. Le projet est d'une tres grande importance et devrait être appuyé d'une maniere tangible par le gouvernement federal comme par les gouvernements d'Ontario et de Québec. Je ferai mes plus grands efforts dans ce sens, si je suis élu.

Pont de la rue Somerset

En conséquence des developpements rapides de la partie sud des quartiers Wellington et Saint-Georges, l'action du conseil a été attirée sur la nécessité d'un pont sur le canal Rideau, faisant suite à la rue Somerset. Si je suis de nouveau placé dans la chaise civique, je ferai tous mes efforts auprès du gouvernement fédéral pour que ce pont soit construit à une date rapprochée.

Institutions de charité et d'éducation

Pendant mon terme d'office, je me suis humblement efforcé de promouvoir les interêts des institutions de charité et d'éducation de la cite, et que je sois élu ou non, ces institutions trouveront toujours en moi un veritable ami et defenseur.

Clubs athlétiques

Les diverses associations athlétiques de la cite ont eu et continueront à avoir ma cooperation cordiale et mon appui.

Département sanitaire

Dans le cours de cette année, le département sanitaire de la cite a été mis sur un meilleur pied par la nomination d'un inspecteur sanitaire pratique, dont les devoirs speciaux sont de surveiller les ouvrages de plombier et les egoûts des edifices publics et demeures privées et de faire respecter aussi les reglements sanitaires dans les environs, dans un but de sûreté publique.

J'ai visité Montréal pendant l'été et j'ai examiné les incinerateurs en operation. Si je suis elu je favoriserai l'établissement d'un incinerateur dans lequel toute matiere offensive et dangereuse pourra être detruite.

Je suis en faveur d'adopter dans les districts les plus peuplés le systeme d'enlèvement des bourbiers de cour. Le coût de voitures à cet effet ne serait pas excessif, tandis que le bienfait qu'en tirerait la sante publique serait incalculable.

La construction de nouveaux egouts a progressé d'une maniere satisfaisante cette année et un parfait systeme d'egouts est sans aucun doute le fondement d'une bonne sante. En consequence de la secheresse, de la rarete de l'eau, et l'absence d'orages électriques un certain malaise a été cause au sujet de la sante publique. J'ai consulté l'officier de sante et les premiers medecins de la cité et je suis convaincu que l'état sanitaire de la cite reviendra prochainement à son état normal.

Séances du Conseil

J'ai assisté à toutes les séances régulières du conseil à l'exception de deux, et mon absence dans ces occasions était complètement inévitable. J'ai assisté à toutes les seances speciales du conseil dont il y a eu un grand nombre.

L'hiver dernier a été le plus rude que nous ayons eu depuis plusieurs années ; en prenant ma charge je suis venu à mon bureau tous les jours à l'hôtel de ville, et j'ai consacré beaucoup de mon temps et de mon attention a soulager les besoins des plus pauvres.

Le jour de la nomination j'espère pouvoir vous faire connaître mes vues d'une maniere plus elaborée.

Avec l'expérience acquise pendant cette année je sens que je puis vous être un peu utile, si vous m'accordez un second terme, et j'ai confiance que vous me l'accorderez ; vous pouvez alors compter sur moi que dans chaque occasion qui se présentera je m'efforcerai de maintenir l'honneur et la dignité d'une cite importante comme la métropole du Canada.

Esperant obtenir l'appui cordial de toutes les classes,

Je suis,

Votre obéissant serviteur,

McLEOD STEWART.

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'epiceries dans ses moindres details. Il espere par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

THE COOK'S FRIEND BAKING POWDER.

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881 ; Médailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.

Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un ARTICLE TRES-UTILE DANS TOUT MENAGE ET AUQUEL ON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE.

Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

En vente chez tous les Marchands respectables.

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M. FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa ; Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD ALEX. C. RUTHERFORD

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR MCVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de remboursser en aucun temps.

Docteur NOLIN

CHIRURGIEN-DENTISTE

Coin des rues Sussex et Rideau

OTTAWA

Heures de Bureau : - - De 9 a.m. à 5 p.m.

Dr J. A. FISSIAULT

CHIRURGIEN-DENTISTE

25 rue Sparks, vis-à-vis le Russell

Extraction des dents à l'aide du gaz.

Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : - - - $10,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immediate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

LAURENT DUHAMEL

ETAL DE MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND — DE —

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier.)

Isidore Despatie

PLATRIER

273—RUE DE L'EGLISE—273

OTTAWA 23 11 87-87

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

HOTEL INTERNATIONAL

12 et 14 RUE GEORGE - - - - - OTTAWA

Prix de la pension pour les voyageurs, $1 00 par jour. Table d'hote, $3 par semaine. Excellent menu : Beefsteak, tranches de mouton, huitres en tous genres, venaison durant la saison, a ordre et sous le plus court avis.

On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement. On sollicite une visite.

J. W. LANCTOT, Propriétaire.

19 11 87-88

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport, des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

$20,000 — IMMENSE VENTE ! ! — $20,000

LA PLUS EXTRAORDINAIRE DE TOUTES LES VENTES ! — PAS DE CREDIT !

IL NOUS FAUT REALISER VINGT MILLE PIASTRES D'ICI AU JOUR DE L'AN - - LA VENTE EST MAINTENANT COMMENCEE - -

98 et 100 rue SPARKS — KEARNS & RYAN

Les marchandises son vendues à des prix tellement bas que nous nous attendons à créer une révolution dans le commerce.

ARGENT COMPTANT SEULEMENT !

TAPISSERIE !

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 395 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR — DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Sain Patrice, Ottawa

PEINTURE,
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE,
MASTIC
PINCEAUX
VIT

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

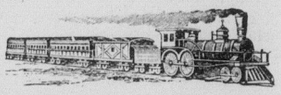

Chemin de Fer du Pacifique

TABLE HORAIRE

Les convois quittent la gare UNION suit :—

4.30 A. M. 8.25 " 4.30 P. M.	Pour MONTREAL TROIS RIVIERES, QUEBEC, SAINT-JEAN, HALIFAX et tous les points à l'Est.
11.30 A. M. 11.00 P. M.	Pour KINGSTON, PETERBORO, TORONTO, DETROIT, BUFFALO, BAY CITY, CHICAGO et tous les autres points à l'Est.
3.30 P. M. 12.01 MINUIT	Express local pour ALMONTE, BUCKINGHAM, ARNPRIOR, RENFREW PEMBROKE, CHALK RIVER et autres.
12.01 MINUIT	Pour PORT ARTHUR, WINNIPEG, VICTORIA, VANCOUVER, et tous les points sur la côte nord-ouest du Pacifique.
7.00 A. M. 3.15 P. M.	Pour PRESCOTT, NEW-YORK et tous les points dans l'Etat de New-York.

Billets d'entier parcours, tables horaires, cartes et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la Cité, No 42 rue Sparks.

J. F. PARKER, Agent des Billets et des Passagers de la Cité.

D. McNICOLL, Agent général des Passagers.

LUCIUS TURTLE, Gérant des Passagers.

CHENIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE — ENTRE —

Montreal et Ottawa

— ET —

OTTAWA A BOSTON ET NEW-YORK, ET TOUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD

Les convois partiront de la gare de la rue Elgin comme suit :

TRAIN EPPRESS DE MONTREAL

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Ouest et à Montreal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant là a 11.30 a. m.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à diner, arrivant à Montréal à 8.20 p. m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est.

Les convois arriveront à 12.30 p.m. et 8.10 p.m. de l'Est, se raccordant à la gare Bonaventure, Montreal, avec les trains de l'Est et du Sud.

Char Palais P